de Londres portent Haan; ce qui n'est point d'accord avec l'explication du commentaire, et offre d'ailleurs une redite très-inutile, puisqu'il a été ordonné à l'élève dans le sloca précédent de contenir ses sens. La leçon des deux mss. de la Bibliothèque du Roi qui présente le même sens que la glose est donc évidemment préférable. M. Haughton n'indique aucune variante.

Sl. 195, v. 2, b. M. de Schlegel propose de lire न ति-छंश्च पराझ्ख: au lieu de न तिष्ठन् न पराझुख:; et fait observer que puisque l'élève ne doit être ni couché, ni assis, il faut bien qu'il soit debout, et que la glose de Coulloûca (तिष्ठन् विमुख्य न कुर्यात्) ne s'oppose point à sa correction. Mais les deux textes imprimés, les deux mss. de la Bibliothèque du Roi, et sans doute aussi ceux de M. Haughton donnent la même leçon, et le commentateur Râghavânanda l'explique de la manière suivante: न तिष्ठन् इरत इति शेष:। न पराझुख: गुरु पृष्ठत: कूबा ॥

Sl. 199, v. 1, b. केवलं । भगवच्छ्ब्यादिशृन्यं ॥ (Ragh.)

ऽ।. २००, ए. र. विद्यमानदोषस्याभिधानं परीवादः । अविद्यमानदोषाभिधानं निन्दा ॥ (Coullouca). — ए. २, व.